



L'Europe  
au cœur de  
**vos projets**



PROGRAMME FEDER-FSE  
**BOURGOGNE -  
FRANCHE - COMTÉ ET  
MASSIF DU JURA  
2021-2027**



**Guide des indicateurs –  
Priorité V Volet territorial  
A destination des porteurs**

Septembre 2022



Cofinancé par  
l'Union européenne

## Table des matières

<b>INTRODUCTION :</b> .....	4
<b>PRIORITE V VOLET TERRITORIAL</b> .....	6
OS 1 ZONES URBAINES.....	7
OS 2 ZONES NON URBAINES .....	15

## Introduction :

Ce présent guide a pour objectif de préciser aux porteurs de projets les modalités de suivi des indicateurs de la priorité V du programme FEDER-FSE + 2021/2027 Bourgogne Franche-Comté.

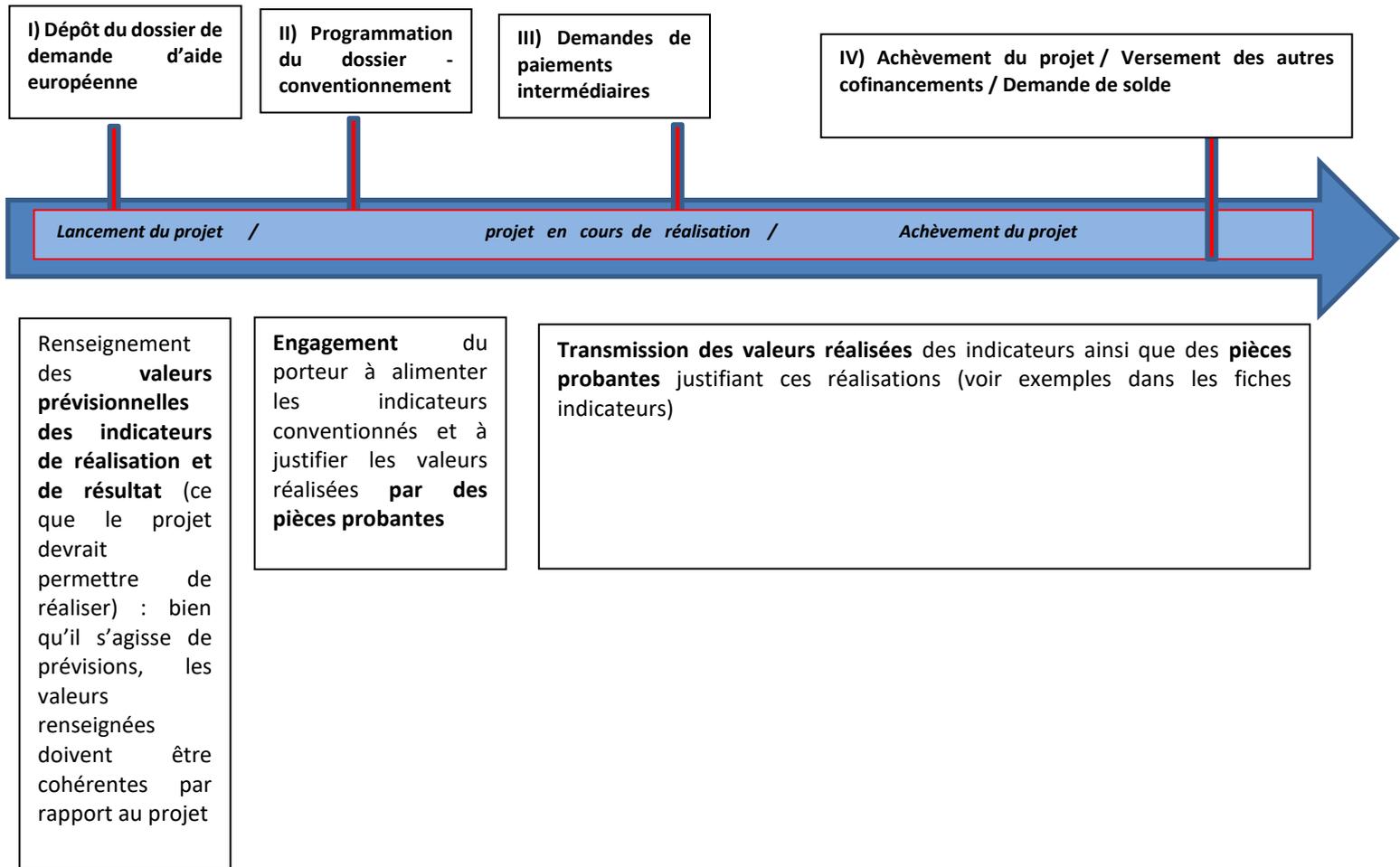
Les indicateurs composent le système de suivi et permettent de valoriser les projets soutenus au travers leurs **réalisations immédiates** et leurs **effets à moyen-long terme**. Il s'agit de mesurer la performance des programmes.

Ces indicateurs sont de 2 types :

-Indicateurs de **réalisation** : Il s'agit de valoriser les **effets immédiats** du projet ; la comptabilisation s'effectue au cours de la mise en œuvre ou dès la fin de l'opération soutenue.

-Indicateurs de **résultat** : Il s'agit de valoriser les effets du projet à **moyen terme** ; selon les indicateurs, la comptabilisation s'effectue après achèvement du projet.

## Les grandes étapes du suivi des indicateurs tout au long de la vie du projet :



**Toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des indicateurs et à leur suivi (explications sur les délais de collecte, détails de calcul ou précisions sur la pièce probante, ...) doivent être retranscrites dans Synergie.**



Pour être comptabilisées, chaque valeur réalisée doit être justifiée par une pièce probante.

## Priorité V Volet territorial



## OS 1 Zones urbaines



<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 1 Zones urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCO74 Population couverte par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré</b>
Unité de mesure	Population
Types d'actions couverts	Intégralité de l'OS 1
Type d'indicateur	Réalisation lien avec l'indicateur RCO75
<b>Indicateur non suivi par le porteur : Valeur saisie par l'Autorité de gestion</b>	

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 1 Zones urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCO75 Stratégies intégrées de développement territorial soutenues</b>
Unité de mesure	Nombre de stratégies intégrées
Types d'actions couverts	Intégralité de l'OS 1
Type d'indicateur	Réalisation lien avec l'indicateur RCO74
Indicateur non suivi par le porteur : Valeur saisie par l'Autorité de gestion	

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 1 Zones urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCO 77 Nombre de sites touristiques et culturels soutenus</b>
Unité de mesure	Nombre de sites
Types d'actions couverts	Types d'actions 5) : Tourisme durable, patrimoine, équipements culturels (lien avec le RCR 77)
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>L'indicateur comptabilise le nombre <b>de sites</b> touristiques et culturels ayant bénéficié d'un soutien FEDER c'est-à-dire une <b>destination constituée d'un ensemble d'activités et de services intégrés</b>.</p> <p>Il s'agit par exemple des parcs à thème, des musées, des lieux culturels, des monuments historiques, etc.</p>
Points de vigilance	<p>Dans le cas de <b>plusieurs projets sur un même site</b>, le porteur complètera la donnée pour <b>chaque projet : Il précisera alors le site concerné dans Synergie rubrique indicateurs</b>.</p> <p><b>Ne pas confondre</b> les sites et les produits : site = lieu structurant / produit = service ou équipement</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<b>Dès programmation</b> du soutien FEDER
Exemples de pièces probantes	<b>Convention d'attribution FEDER</b>

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 1 Zones urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCO 26 Infrastructures vertes construites ou modernisées en vue de l'adaptation aux changements climatiques</b>
Unité de mesure	Hectares
Types d'actions couverts	Types d'actions 3) : infrastructures vertes
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>L'indicateur comptabilise la surface en hectares des <b>infrastructures vertes</b> construites ou modernisées.</p> <p>L'infrastructure verte est définie comme une <b>structure spatiale offrant les avantages de la nature à la population</b>, elle vise à améliorer la capacité qu'a la nature d'offrir de nombreux biens et services écosystémiques précieux, comme de l'air ou de l'eau propre.</p>
Points de vigilance	Unité de mesure exprimée en hectare et non en M2
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<b>lors des demandes de paiement</b>
Exemples de pièces probantes	Rapport d'exécution, fiche technique, PV de réception de travaux,...

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 1 Zones urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCR 77 Nombre de visiteurs de sites culturels et touristiques bénéficiant d'un soutien</b>
Unité de mesure	Nombre de visiteurs
Types d'actions couverts	Types d'actions : 5) Tourisme durable, patrimoine, équipements culturels
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de suivre <b>une estimation du nombre de visiteurs annuels</b> des sites culturels et touristiques soutenus.</p> <p>L'estimation du nombre de visiteurs doit être effectuée pendant <b>un an après achèvement de l'opération</b>.</p> <p>La valeur de référence de l'indicateur est le nombre annuel estimé de visiteurs des sites soutenus <u>pour l'année précédant le début de l'intervention</u>, et il est de <u>zéro pour les nouveaux sites culturels et touristiques</u>.</p> <p>L'indicateur <b>ne couvre pas les sites naturels</b> pour lesquels une estimation du nombre de visiteurs n'est pas réalisable.</p>
Points de vigilance	<b>Une valeur de référence</b> devra être saisie lors du dépôt du dossier de demande d'aide ; cette valeur <u>sera de zéro</u> pour les nouveaux sites culturels et touristiques / estimation du nombre annuel de visiteurs pour les sites existants.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<b>Lors de la demande de solde.</b> Dans le cas où l'actualisation de cet indicateur ne soit pas possible lors de la demande de solde, une enquête sera réalisée par l'autorité de gestion.
Exemples de pièces probantes	Fichier utilisateurs, rapports de billetterie (si comptage exhaustif), Rapport d'activité, note explicative, ... mentionnant l'estimation du nombre de visiteurs annuels (si comptage exhaustif impossible), résultats d'enquête,...

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 1 Zones urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCR 95 Population ayant accès à des infrastructures vertes nouvelles ou améliorées dans les zones urbaines</b>
Unité de mesure	population
Types d'actions couverts	Types d'actions : 3) Infrastructures vertes en ville
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser la population vivant dans <b>un rayon de 1 km</b> des infrastructures vertes publiques construites ou modernisées dans les zones urbaines par les projets soutenus. Dans le cas où <b>ce rayon de 1 km ne permette pas une comptabilisation</b> de la population concernée, il conviendra de considérer la population par <b>quartier ou zonage plus pertinent</b> (dans ce cas tracer la méthode de calcul dans Synergie).</p> <p>-L'infrastructure verte est une structure spatiale offrant les <b>avantages de la nature à la population</b>, elle vise à améliorer la capacité qu'a la nature d'offrir de nombreux biens et services écosystémiques précieux, comme de l'air ou de l'eau propre.</p>
Points de vigilance	<p>Pour des projets concernant des mêmes zones, la population concernée ne sera comptabilisée qu'une seule fois par l'autorité de gestion. Toutefois, le porteur complètera la donnée pour <b>chaque projet : Il précisera alors le site concerné dans Synergie rubrique indicateurs.</b></p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<b>Lors des demandes de paiement</b>
Exemples de pièces probantes	Estimation de la population couverte au regard de la localisation des projets et de la définition d'un périmètre spécifique, Etude d'impact et rapport d'évaluation / mise en œuvre émis par le porteur détaillant l'estimation de population concernée,...

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 1 Zones urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>ISR04 Population ayant accès à des services de transports durables améliorés</b>
Unité de mesure	Population
Types d'actions couverts	Types d'actions : 2) Mobilités durables urbaines
Type d'indicateur	Résultat
Définition	Il s'agira de mesurer la population ayant <b>une possibilité</b> d'accès à des services de transports durables améliorés (et non pas la population utilisant ces services) : la méthode de calcul sera tracée dans Synergie.
Points de vigilance	Pour des projets concernant des mêmes zones, la population concernée ne sera comptabilisée qu'une seule fois par l'autorité de gestion. Toutefois, le porteur complètera la donnée pour <b>chaque projet : Il précisera alors le site concerné dans Synergie rubrique indicateurs.</b>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<b>Lors des demandes de paiement</b>
Exemples de pièces probantes	Estimation de la population couverte au regard de la localisation des projets et de la définition d'un périmètre spécifique, Etude d'impact et rapport d'évaluation / mise en œuvre émis par le porteur détaillant l'estimation de population concernée,...

## OS 2 Zones non urbaines



<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 2 Zones non urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCO74 Population couverte par des projets dans le cadre de stratégies de développement territorial intégré</b>
Unité de mesure	Population
Types d'actions couverts	Intégralité de l'OS 2
Type d'indicateur	Réalisation lien avec l'indicateur RCO75
<b>Indicateur non suivi par le porteur : Valeur saisie par l'Autorité de gestion</b>	

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 2 Zones non urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCO75 Stratégies intégrées de développement territorial soutenues</b>
Unité de mesure	Nombre de stratégies intégrées
Types d'actions couverts	Intégralité de l'OS 2
Type d'indicateur	Réalisation lien avec l'indicateur RCO74
Indicateur non suivi par le porteur : Valeur saisie par l'Autorité de gestion	

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 2 Zones non urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCO 58 Pistes cyclables bénéficiant d'un soutien</b>
Unité de mesure	KM de pistes cyclables
Types d'actions couverts	Type d'actions : mobilité – pistes cyclables
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	L'indicateur comptabilise le <b>nombre de km</b> de pistes cyclables ayant bénéficié d'un soutien (création ou modernisation)  Les pistes cyclables sont des <b>infrastructures cyclables dédiées</b> comprenant des installations cyclables séparées des autres routes (trottoirs, barrières, les rues cyclables, les tunnels cyclables, etc).
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<b>Lors des demandes de paiement</b>
Exemples de pièces probantes	Diagnostic préalable des travaux, rapport technique établi par le chef de projet ou un expert à l'issue du projet, ...

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 2 Zones non urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCO 77 Nombre de sites touristiques et culturels soutenus</b>
Unité de mesure	Nombre de sites
Types d'actions couverts	Types d'actions 5) : Tourisme durable, patrimoine, équipements culturels (lien avec le RCR 77)
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>L'indicateur comptabilise le nombre <b>de sites</b> touristiques et culturels ayant bénéficié d'un soutien FEDER c'est-à-dire une <b>destination constituée d'un ensemble d'activités et de services intégrés</b>.</p> <p>Il s'agit par exemple des parcs à thème, des musées, des lieux culturels, des monuments historiques, etc.</p>
Points de vigilance	<p>Dans le cas de <b>plusieurs projets sur un même site</b>, le porteur complètera la donnée pour <b>chaque projet : Il précisera alors le site concerné dans Synergie rubrique indicateurs</b>.</p> <p><b>Ne pas confondre</b> les sites et les produits : site = lieu structurant / produit = service ou équipement</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	lors des demandes de paiements
Exemples de pièces probantes	<b>Convention</b> d'attribution FEDER, factures, .... mentionnant le site concerné.

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 2 Zones non urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>RCR 77 Nombre de visiteurs de sites culturels et touristiques bénéficiant d'un soutien</b>
Unité de mesure	Nombre de visiteurs
Types d'actions couverts	Types d'actions : 5) Tourisme durable, patrimoine, équipements culturels
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de suivre <b>une estimation du nombre de visiteurs annuels</b> des sites culturels et touristiques soutenus. L'estimation du nombre de visiteurs doit être effectuée pendant un an après achèvement de l'opération. La référence de l'indicateur se réfère au nombre annuel estimé de visiteurs des sites soutenus pour l'année précédant le début de l'intervention, et il est de zéro pour les nouveaux sites culturels et touristiques.</p> <p>L'indicateur <b>ne couvre pas les sites naturels</b> pour lesquels une estimation précise du nombre de visiteurs n'est pas réalisable.</p>
Points de vigilance	<b>Une valeur de référence</b> devra être saisie lors du dépôt du dossier de demande d'aide ; cette valeur <u>sera de zéro</u> pour les nouveaux sites culturels et touristiques / estimation du nombre annuel de visiteurs pour les sites existants.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<b>Lors de la demande de solde.</b> Dans le cas où l'actualisation de cet indicateur ne soit pas possible lors de la demande de solde, une enquête sera réalisée par l'autorité de gestion.
Exemples de pièces probantes	Fichier utilisateurs, rapports de billetterie (si comptage exhaustif), Rapport d'activité, note explicative, mentionnant l'estimation du nombre de visiteurs annuels (si comptage exhaustif impossible), résultats d'enquête,...

<b>Priorité du programme</b>	<b>5 . Volet territorial</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>OS 2 Zones non urbaines</b>
<b>Codification et intitulé de l'indicateur</b>	<b>ISR04 Population ayant accès à des services de transports durables améliorés</b>
Unité de mesure	Population
Types d'actions couverts	Types d'actions : 2) Mobilités
Type d'indicateur	Résultat
Définition	Il s'agira de mesurer la population ayant <b>une possibilité</b> d'accès à des services de transports durables améliorés (et non pas la population utilisant ces services). : la méthode de calcul sera tracée dans Synergie.
Points de vigilance	Pour des projets concernant des mêmes zones, la population concernée ne sera comptabilisée qu'une seule fois par l'autorité de gestion. Toutefois, le porteur complètera la donnée pour <b>chaque projet : Il précisera alors le site concerné dans Synergie rubrique indicateurs.</b>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<b>Lors des demandes de paiement</b>
Exemples de pièces probantes	Estimation de la population couverte au regard de la localisation des projets et de la définition d'un périmètre spécifique, Etude d'impact et rapport d'évaluation / mise en œuvre émis par le porteur détaillant l'estimation de population concernée,...

